

## . SE DÉPLACER À BIOT

On ne peut pas dire que les déplacements sur la commune soient facilités par des transports en commun ou par des mobilités douces et sécurisées pour les cyclistes, les personnes à mobilité réduite, les poussettes ou les simples piétons. Le village doit être désenclavé et les quartiers mieux interconnectés.

Créations de trottoirs, de vraies pistes cyclables sécurisées et ininterrompues et des sentiers piétonniers. Des liaisons doivent être étudiées sérieusement afin de fa-

ciliter les connexions entre quartiers, avec le village et la gare ferrée de Biot.

Création de lignes de bus, ou une boucle Village, St Philippe, Garbejaire, Bois Fleuri, Vallée Verte et gare de Biot avec des passages fréquents et gratuits.

Faciliter le covoiturage et mettre en place une aide communale à l'achat de vélos électriques.

Des aubus à la place de simples arrêts afin de pouvoir s'abriter efficacement lors des attentes.

Des passages de bus plus fréquents et mieux adaptés aux horaires d'entrée et de sortie des collégiens et lycéens.

## . PATRIMOINE ET CRÉATION

Riche de son patrimoine vivant comportant plus de 60 artisans d'art et artistes ( Verriers ,Potiers, peintres, sculpteurs, orfèvres, musiciens etc), Biot fait figure d'exception dans les Alpes-Maritimes. Notre projet veut soutenir leur visibilité afin de pérenniser ce terreau fabuleux et pour ce faire leur fournir un lieu digne de leur excellence ce que ne peut pas faire la « Créative » dans ses 50 m<sup>2</sup> !

Le fonctionnement des autres lieux d'exposition (musée de la céramique et salles Torun-Hedberg) demande un véritable engagement humain et des moyens supplémentaires pour un fonctionnement à la hauteur des attentes des biotois et des visiteurs. Tout le monde s'accorde à regretter la disparition de la Poterie Provençale... Ne réitérons pas les manquements du passé et empêchons la dispersion de l'œuvre de Coville en nous engageant réellement dans l'indispensable projet d'une fondation à son nom.

Des manifestations extraordinaires existent, telles les heures musicales, le Big Glass festival..., nous voulons les pérenniser. « Les souffleurs d'avenir » ont pratiquement disparu. Ils doivent évidemment renaître et ont toute leur place dans une démonstration de résilience dans le contexte de changement climatique. Les ressources nécessaires au soutien de cette vie culturelle exigent que nous reconsidérons les investissements faits pour la fête des Templiers qui devront être redimensionnés. Nous développerons des animations favorisant la connaissance du patrimoine historique. L'initiation au provençal en fera partie !

## . ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), dont nous proposons la réalisation avec le concours de tous les citoyens, sera une boussole pour agir en faveur d'une commune durable, où nature et habitants coexistent harmonieusement. Cet inventaire des milieux et espèces présentes sur le territoire de la commune nous aidera à faire de Biot un modèle de transition écologique !

Cet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), qui pourra être soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, et le conservatoire des espaces naturels de la région PACA, sera un outil précieux pour connaître, protéger et valoriser la nature qui nous entoure. À Biot, où la Brague traverse notre territoire et où les espaces naturels sont une richesse, l'ABC nous permet d'identifier les espèces animales et végétales, les milieux naturels (zones humides, forêts, etc.) et les corridors écologiques essentiels à leur survie.

Grâce à cet outil, nous pourrions prendre en compte la préservation de la biodiversité dans toutes nos décisions :

. Prévention des risques naturels : Limiter l'imperméabilisation des sols pour réduire les inondations et

protéger les berges de la Brague, permettre une meilleure maîtrise des risques d'incendie.

. Protection de l'environnement : Lutter contre les espèces invasives et restaurer les milieux dégradés, favoriser le maintien et l'expansion des espèces traditionnelles endémiques.

. Urbanisme : nous développerons le logement social, étudiant, jeunes actifs et personnes âgées en évitant la destruction des habitats naturels et en favorisant des projets respectueux de l'environnement.

. Espaces verts : Choisir des plantations locales et adaptées, créer des jardins refuges pour la flore et faune, inciter les citoyens à se réconcilier avec leur environnement.

. Mobilité douce : Aménager des pistes cyclables et cheminement piétons en prenant en compte la valorisation des écosystèmes.

. Information : Communiquer sur la richesse de nos flores et faunes, inciter les citoyens au suivi et à la protection des espèces menacées, expliquer certaines décisions d'aménagement urbain.

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS - BIOT

# Biot à Gauche et Écologiste

GARDER L'ESPRIT DU VILLAGE, CRÉER UNE COHÉSION ENTRE LES QUARTIERS, PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE



Notre engagement pour cette campagne municipale est né d'une volonté collective : celle d'agir pour notre commune avec sincérité et proximité.

Nous avons pris le temps de bâtir une **équipe diversifiée**, réunissant des profils et des horizons variés, afin que chaque quartier et chaque sensibilité soient représentés. Dans une approche **très sobre**, loin des promesses superflues, nous plaçons l'humain au cœur de notre démarche qui se veut résolument éco responsable.

Le véritable intérêt de cette liste réside dans sa méthode : ici, **tout se discute**. Nous croyons fermement que les meilleures décisions naissent du débat d'idées et de la transparence. Portés par des valeurs de **cohésion** et de **solidarité**, nous avançons ensemble, soudés par une ambition partagée : servir l'intérêt général avec respect et écoute.

LISTE SOUTENUE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, LE PARTI SOCIALISTE, PLACE PUBLIQUE

**POUR  
UNE COMMUNE  
SOLIDAIRE ET  
DURABLE,  
AGIR  
AVEC MÉTHODE,  
AVANCER  
POUR TOUS**

## . HABITER À BIOT

### Habiter autrement : densifier en douceur et rattraper la carence sociale.

Permettre aux jeunes et moins jeunes actifs et aux étudiants de vivre dans la commune, résorber la carence en logements sociaux : Biot ne respecte pas la loi SRU. La commune est prélevée chaque année, de plusieurs centaines de milliers d'euros en raison du non-respect de la loi.

Notre ambition est de rattraper notre retard en logements sociaux et en logements pour actifs, non par des opérations massives et déconnectées, mais par une densification douce et qualitative : habitat intermédiaire, petits ensembles, régénération de l'existant, et foncier maîtrisé. L'objectif est de produire des logements à prix modérés, intégrés à l'environnement, tout en limitant drastiquement l'artificialisation des sols, sans dégrader le paysage méditerranéen.

Aujourd'hui, nos enfants, nos infirmiers, nos enseignants et nos employés municipaux... ne peuvent plus se loger à Biot. Sans logements, la commune deviendra inaccessible à ceux qui la font vivre. Le logement doit être exemplaire et non minimal par une architecture bioclimatique et une gestion alternative des eaux pluviales.

### Une démarche citoyenne : Concertation en amont, Présentation des projets, Transparence sur les critères d'attribution, Mise en avant des bénéficiaires locaux

Faisons de Biot un laboratoire de l'innovation ; de la programmation et de la conception architecturale permettant la prise en compte de nouveaux modes de vie sociétaux (colocation, résidence coopérative, habitat participatif et solidaire, accession à la propriété avec location du foncier (BRS). La vraie menace pour le cadre de vie, c'est l'étalement urbain, la spéculation et la perte de mixité.

Un recensement sera fait des terrains libres de Sophia appartenant à l'Etat, au Département ou à la commune, ainsi que les bâtiments inoccupés (anciens bureaux) afin de vérifier la faisabilité de logements pour étudiants et/ou actifs

Prévoir de limiter fortement ou encadrer réglementairement les locations de courtes durées tout en accompagnant les propriétaires afin qu'ils mettent leurs biens sur le marché locatif longue durée.

Enfin pour revitaliser le village, nous proposons de concilier les besoins des habitants et les exigences architecturales, tout en préservant sa qualité patrimoniale et historique.

## . LA BRAGUE : OPPORTUNITÉS ET ESPACE DE VIES

La Brague, fleuve maralpin traversant plusieurs communes de la Côte d'Azur est une artère historique et fondamentale de la commune de Biot. La protéger et la valoriser doit être une priorité pour les décennies à venir.

En effet, chaque jour, l'actualité montre que le dérèglement climatique est à l'œuvre et la communauté scientifique alerte sur ses conséquences délétères sur l'environnement et les sociétés humaines.

Dans une perspective d'atténuation de son impact et d'adaptation, nous proposons d'agir localement en plaçant la Brague au cœur de notre projet citoyen et humaniste.

Ainsi, au moment où l'ONU annonce que l'humanité est entrée dans «l'ère de faillite hydrique mondiale» et parce que l'avenir commence aujourd'hui, notre projet vise à initier la restauration d'une zone humide et proposer des aménagements qui garantissent la résilience du biotope et des habitants en cas de catastrophe naturelle.

Prévenir les caprices de ce fleuve côtier et limiter les dangers pour la population nous conduira à faire des buses de l'autoroute ou des stations d'épuration des Bouillides ou de Châteauneuf des sujets prioritaires pour une gestion raisonnée de sa source à la mer.

Au-delà, il s'agit pour nous de réconcilier les biotoises et les biotois avec leur fleuve en établissant un équilibre entre les besoins de la nature (quantité et qualité de l'eau, faune et flore) et les usages humains (habitat, déplacements, loisirs, etc.).

## . LE VILLAGE AU CŒUR D'UNE GESTION DÉCENTRALISÉE

### Faire vivre le village...

Le maintien de la vitalité du village est au cœur de nos préoccupations. Il est nécessaire non seulement de rendre le village accessible depuis les quartiers biotois (voir Transport) mais également d'en faciliter l'accès depuis le bas du village. Pour que le village reste dynamique et vivant, il nous faut :

- Soutenir ses commerces avec une communication volontariste sur les affichages communaux et dans le journal de la commune, une politique d'incitation à consommer local ;
- Soutenir les initiatives solidaires ou d'une association qui ferait le lien avec nos aînés isolés ;
- Préserver son habitation à l'année (réglementer les locations de courte durée).

### ...et les quartiers périphériques...

Mais Biot, ce sont maintenant de nombreux quartiers qui vivent en dehors du village. Notre projet est de dynamiser ces quartiers en y créant un maximum de lien social. Si des associations s'y sont montées, bien souvent pour intervenir sur l'urbanisation, c'est que les habitants se sont sentis exclus d'une gestion bien trop centralisée du développement et de l'aménagement de notre commune : la seule réponse à ce problème est la démocratie participative.

### ... grâce à la démocratie participative

Notre projet est donc de créer des conseils de quartier qui disposeront de moyens pour proposer des initiatives afin de faire vivre le lien social. On peut imaginer des maisons de quartier, des festivités annuelles ou encore développer la mise en partage d'outils et services. De même, le conseil municipal sera en lien étroit avec des groupes de travail composés d'habitants volontaires de la commune qui travailleront chaque sujet : la « politique » locale doit se réinventer pour qu'elle devienne l'affaire de tous

## . GRANDIR À BIOT

### Ecole

Investir dans l'école publique pour assurer les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement des élèves, et garantir les meilleures conditions de travail des personnels :

Renforcer le dialogue avec les élèves, enseignant.e.s, représentant.e.s de parents et agents des écoles publiques, pour répondre aux besoins en assurant un bâti scolaire et éducatif inclusif adapté aux enjeux climatiques :

- Locaux adaptés au changement climatique (chauffage, ventilation...),
- Cours de récréation végétalisées et aménagées pour un usage équilibré filles/garçons.
- Espaces accessibles à toutes et tous et adaptés à la prise en charge des personnes à mobilité réduite,
- Équipements sportifs permettant d'atteindre les 3 heures d'EPS pour tous les élèves...

Augmenter significativement la part de restauration scolaire bio, durable et en circuits courts en favorisant l'implantation d'agriculteurs locaux...

Renforcer le service public éducatif péri- et extra-scolaire nécessite l'amélioration des conditions de travail, de formation des personnels (ATSEM, agents techniques, animatrices et animateurs...).

### Jeunesse

De nombreux adolescent.e.s de Biot expriment le besoin d'un lieu d'échanges et de loisirs : L'aménagement, pensé avec eux, d'un espace équipé, (type maison communale et/ou de quartier) est une nécessité.

De même, la reconstruction d'un city-stade à la Fontanette doit être mise à l'ordre du jour.

Les jeunes Biotois.e.s doivent être associé.e.s à toutes les décisions les concernant : un véritable conseil des jeunes doit être engagé et pérennisé.